



Crains Allah où que tu sois ! Fais suivre la mauvaise action par la bonne action, elle l'effacera ; et comporte-toi avec les gens d'un bon comportement.

D'après Abû Dharr (qu'Allah l'agrée) Jundab ibn Junâdah et Abû 'Abd Ar-Rahmân Mu'âdh Ibn Jabal (qu'Allah les agrée tous les deux) : le Messager d'Allah ﷺ a dit : « Crains Allah où que tu sois ! Fais suivre la mauvaise action par la bonne action, elle l'effacera ; et comporte-toi avec les gens d'un bon comportement. »

[At-Tirmidhî a dit : " Hadith bon. "] [Rapporté par At-Tirmidhî]

Le Prophète ﷺ ordonne trois choses : La première : La crainte d'Allah. Ceci en accomplissant les choses obligatoires et en délaissant les choses interdites en tout lieu, à tout moment, en toute situation, en secret comme en public, en étant en sécurité comme en étant éprouvé, et autre que cela. La deuxième : Lorsque tu as commis une mauvaise action, alors accomplis après elle une bonne action; que ce soit une prière, une aumône, un acte de bonté, un lien de parenté, un repentir, etc. En effet, cela efface la mauvaise action. La troisième : Comporte-toi avec les gens en ayant de bons comportements; que ce soit en leur souriant, en étant doux et sociable, en déployant tout bien et en t'abstenant de leur causer du tort.

<https://sunnah.global/hadeeth/fr/show/4302>

